L'ANCIEN PREMIER MINISTRE FRANÇAIS, JEAN-PIERRE RAFFARIN, EST À ALGER

Une visite et des questionnements

L'ancien Premier ministre français, président de la Commission des affaires étrangères, de la défense et des Forces armées du Sénat français, Jean-Pierre Raffarin, est l'hôte de l'Algérie. Une visite qui revêt, en fait, plusieurs sens mais qui soulève des questionnements.

Cherif Bennaceur - Alger (Le Soir) - L'ancien Premier ministre et président de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat français, Jean-Pierre Raffarin, est à Alger depuis dimanche dernier, dans le cadre d'une visite de trois jours.

Un déplacement effectué à «l'invitation des autorités algériennes», assure-t-on au niveau de l'ambassade de France à Alger. Selon la représentation diplomatique, Jean-Pierre Raffarin devait être reçu par les présidents des deux chambres du Parlement, le Premier ministre et des membres du gouvernement algérien. L'invité français a été également reçut par le président de la République.

Chargé entre 2010 et 2014 par le président de la République française de contribuer au développement des relations économiques bilatérales, l'ancien Premier ministre français devait également rencontrer hier soir le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE).

Une visite qui, relève la même source, «illustre l'intensité de la coopération interparlementaire franco-algérienne» et «manifeste la qualité exceptionnelle de la relation bilatérale et le dialogue permanent entre la France et l'Algérie sur l'ensemble des questions régionales et internationales».

Le déplacement de l'ancien Premier ministre français à Alger suscite néanmoins questionnement, au regard notamment de la fonction qu'il exerce actuellement.

Sénateur de la Vienne (Poitou-Charentes), Jean-Pierre Raffarin est également président de la délégation parlementaire au renseignement, une instance commune aux deux chambres du Parlement français et dont la mission est de suivre l'activité générale et les moyens des services de renseignements français.

Au-delà de la consolidation de la coopération interparlementaire, évoquée lors de l'audience accordée par le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, à l'illustre hôte, le déplacement de celui-ci s'inscrit-il dans le cadre de cette mission de suivi de l'activité de renseignement ? Des préoccupations internes françaises mais aussi algériennes, voire des «affaires» requièrent-elles, l'expertise de l'ancien Premier ministre français ? Autre interrogation, le président de la commission sénatoriale en charge des questions diplomatiques effectue-t-il une mission de bons offices auprès de l'Algérie, dans le contexte de la crise au Yémen (lancement d'une coalition militaire menée par l'Arabie Saoudite contre la rébellion chiite) et du règlement attendu du problème du nucléaire iranien ? Les autorités françaises escomptent-elles davantage de compréhension et d'implication de l'Algérie dans ces dossiers, nonobstant la convergence de vues sur le dossier du Mali notamment ? Jean-Pierre Raffarin qui a été reçu par le ministre des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, a-t-il abordé la situation en Libye ?

Photo : DR

Jean-Pierre Raffarin.

Au-delà de ces questions diplomatiques, la visite de l'ancien envoyé spécial du président français pour les questions économiques bilatérales, une mission qu'il a cessée d'exercer pour se consacrer à sa fonction parlementaire, s'inscrit-elle encore dans ce contexte ?

Boostée par la concrétisation et lancement de plusieurs projets de partenariats industriels et de transferts d'expertise, la coopération économique algéro-française semble évoluer positivement, malgré l'affaiblissement de la position commerciale de la France.

Même si la mission qu'il exerçait est confiée dorénavant à l'ancien secrétaire général de l'Elysée, Jean-Louis Bianco, le président de la commission sénatoriale française s'est-il déplacé pour préparer la prochaine réunion d'étape du comité mixte économique franco-algérien, prévue le mois prochain à Algérie en présence des ministres français des Affaires étrangères et de l'Economie ?

Une réunion d'étape dont l'ambassadeur de France en Algérie, Bernard Emié, n'a pas manqué de faire part dimanche soir lors d'une réception en l'honneur du dirigeant français et en présence de parlementaires et d'opérateurs économiques algériens.

La venue de Jean-Pierre Raffarin vise-t-elle à contribuer au règlement de certains contentieux entre pendants entre les establishments économiques et commerciaux des deux pays ?

C. B.

À L'INITIATIVE DES MÉDECINS NATIONAUX ÉTABLIS À L'ÉTRANGER

Mission humanitaire à Ouargla et à Tindouf

Une mission médicale humanitaire a été effectuée, sept jours durant, à Ouargla et dans les camps des réfugiés sahraouis, à Tindouf, au sud du pays.

M. Kebci - Alger (Le Soir) - C'est l'Association de solidarité médicale et humanitaire (ASMH), mise sur pied par des expatriés en France, qui en est l'instigatrice. En fait, il s'agissait, selon Dr Ali Sfihi, vice-président de cette entité associative établie en France, de la troisième mission du genre dans le sud du pays.

Une mission qui a vu, selon le président de l'ASMH qui s'exprimait, hier dimanche à l'occasion d'une conférence de presse tenue au siège de l'APN, la participation d'une équipe pluridisciplinaire composée, entre autres, de cardiologues, cancérologues, ophtalmologues, radiothérapeutes, d'infirmiers et autres anesthésistes.

Lors de son séjour à Tindouf et à Ouargla du 4 au 10 avril courant, cette mission, qui a vu la participation de spécialistes algériens établis en France et en Suisse mais aussi libanais et syriens, a eu à effectuer un total de 660 consultations et interventions chirurgicales, dont une première, une cœlioscopie exécutée sur une patiente sahraouie de 86 ans.

Il a été également distribué lors de ce séjour, pas moins de 800 paires de lunettes et des équipements de blocs.

Pour Fayçal Djari qui a tenu à remercier Djamal Bouras, vice-président de l'APN, pour avoir accompagné du début jusqu'à la fin cette mission, ce séjour a permis, entre autres, de relever le manque de pratique chez les personnels médical et paramédical de la région. D'où les stages de formation et autres ateliers dont ils ont bénéficié et qui leur ont permis de faire fonctionner des équipements inusités, faute justement du manque de leur maîtrise.

Il a été convenu, aussi, de la poursuite de ces formations mais en invitant les praticiens locaux pour des séjours en France et en Suisse. Car, comme le soulignera le Dr Djari, les membres de l'ASMH agissent à titre bénévole, ferment leurs cabinets et zappent leurs cours le temps de ces missions humanitaires qui, selon lui, relèvent d'abord d'un «devoir envers la mère-patrie plus que de toute autre considération».

M. K.

EN MARGE DE LA CLÔTURE DU SALON NATIONAL DE L'EMPLOI

L'Ansej, la Cnac et l'Anem signent plusieurs conventions

Tomber de rideau hier sur la cinquième édition du Salon national de l'emploi. L'événement qui a fait la promotion des micro-entreprises créées dans le cadre des dispositifs d'aide à l'emploi est qualifié de «succès», selon le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

Mohamed El Ghazi, qui a assisté hier à la cérémonie de clôture du Salon national de l'emploi, donne d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition.

La manifestation, dit-il, a accueilli 300 micro-entreprises créées dans le cadre des dispositifs Ansej (Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes) et Cnac (Caisse nationale d'assurance chômage). Plus de 150 000 visiteurs se sont déplacés depuis l'ouverture du salon, le 5 avril dernier, à la Safex des Pins-Maritimes, où a eu lieu l'événement.

Le salon, placé sous le thème «La formation, clef pour l'accès à l'emploi» s'est clôturé avec la signature de six conventions de partenariat entre les dispositifs d'aide à l'emploi, Ansej, Anem et Cnac et plusieurs institutions et organismes publics dont la SAA, SKTM (Sonelgaz), l'Université Alger 3, l'Agence nationale des déchets et le Conservatoire national des formations à l'environnement.

La convention de partenariat signée entre l'Ansej et la Banque extérieure d'Algérie (BEA) va permettre le financement de 10 000 start-up dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, souligne-t-on.

Le Salon national de l'emploi, soulignent ses organisateurs, a pour objectif de faire connaître le savoir-faire et les compétences des micro-entreprises et valoriser les dispositifs de promotion de l'emploi.

Selon le ministre de l'Emploi, organisateur du salon, l'Etat prévoit la création de 90 000 petites et moyennes entreprises durant le prochain quinquennat dont 60 000 via le dispositif Ansej et 30 000 via la Cnac.

S. A.

ALGER

Le Cercle des étudiants Taleb Abderrahmane fait peau neuve

Le Cercle des étudiants Taleb Abderrahmane, sis au 2 C rue Didouche-Mourad, fait peau neuve. Une entreprise de travaux de rénovation de la Wilaya d'Alger s'affaire à le remettre en état. Le Cercle sera, espérons-le, rouvert le 24 avril prochain, à l'occasion de la commémoration du 57e anniversaire de son exécution.

Le Cercle Taleb Abderrahmane, inauguré à la fin du mois de décembre 1962, aura un peu plus de 52 ans à la date de sa réouverture. Ce lieu d'échange et de convivialité continuera à constituer, chaque année, un centre de gravité des festivités de la commémoration de l'Indépendance pour laquelle est mort celui dont il porte fièrement le nom, Taleb Abderrahmane, étudiant à la Faculté des sciences (Ecole de chimie) de l'Université d'Alger, décapité à la prison de Serkadji, dans la Haute-Casbah, le 24 avril 1958.

Un ancien responsable de la Fédération du FLN du Grand Alger – lui-même ancien étudiant de l'Université d'Alger — se souvient du jour où les membres du bureau de la section de l'Ugema étaient allés le voir pour lui demander si le FLN les autorisait à donner le nom du chahid Taleb Abderrahmane à leur Cercle.

Dans l'Algérie française, le lieu s'appelait «l'Otomatic». Les étudiants européens, partisans du maintien de l'Algérie dans la France impériale, en avaient fait leur siège. Le 26 janvier 1957, il fut visé par la Zone autonome d'Alger, en riposte au massacre perpétré le 10 août, à la rue de Thèbes, au cœur de La Casbah, par les services secrets de l'armée française, encouragés par le ministre-résident Robert Lacoste. L'engin fut placé par les militantes du FLN dans cet établissement chic du centre d'Alger où s'égaillaient les étudiants ultras.

A l'indépendance, la section d'Alger de l'Ugema, dont les membres sont aujourd'hui professeurs de médecine, avocats, enseignants, reprit le local et lui donna le nom de leur aîné. Les étudiants de l'Algérie libérée en firent alors un lieu de convivialité et d'échange. Ils avaient même installé au sous-sol une salle de lecture de la presse, appliquant la devise «pas de formation sans information».

Mohamed Rebah, auteur du livre
Taleb Abderrahmane guillotiné le 24 avril 1958